

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 7

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rances, la production de polices d'assurance-vie a atteint, en 1951, 990 millions de francs, contre 882 en 1950. Ce chiffre comprend 478,946,859 francs pour les grandes assurances individuelles, 276,030,671 fr. pour les assurances populaires, et 235,360,202 fr. pour les assurances de groupes. Dans les assurances populaires, la production est restée légèrement inférieure à celle de l'année précédente. Mais ce recul est largement compensé par les résultats des grandes assurances individuelles et des assurances de groupes.

* * *

Les achats horlogers à la Suisse ont diminué en Europe durant le premier trimestre 1953. S'il y a fléchissement des ventes en Belgique, au Luxembourg, en Grande-Bretagne, en Suède, en Yougoslavie et en Turquie, il y a, en revanche, augmentation en ce qui concerne les exportations destinées à l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France. Exprimées en chiffres, voici comment se présentent les exportations à destination des cinq continents : Europe 65,7 millions de francs (trois premiers mois de 1952, 74,3 millions) ; Afrique 15,5 (17,7) ; Asie 42,2 (44,1) ; Amérique 109,2 (113,5) ; Océanie 2,8 (6,8). Les Etats-Unis à eux seuls ont acheté pour 80,2 millions de produits horlogers suisses (75,6 millions). Pour la pièce de qualité, la conjoncture demeure favorable.

* * *

Au fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants, les cotisations payées par les assurés et les employeurs se sont élevées, durant l'exercice 1952, à 527,5 millions de francs et les contributions des pouvoirs publics à 160,4 millions (dont 106,7 à la charge de la Confédération et 53,3 à la charge des cantons). Si l'on tient compte des 59,1 millions d'intérêts encaissés, les recettes totales ont atteint 746,6 millions. Parmi les dépenses figurent les rentes versées et les cotisations remboursées pour une somme de 241,1 millions, auxquels viennent s'ajouter 8,8 millions de subsides accordés aux caisses de compensation en raison de leurs frais d'administration. Le total des dépenses est de 252,4 millions ; l'excédent de recettes, de 494,2 millions.

Par rapport à l'exercice précédent, les rentes versées ont augmenté de 26,1 millions, et les cotisations des assurés et des employeurs, de 26,6 millions.

* * *

Les ports de Bâle sont devenus le principal centre des transports par camion. Le « Bulletin des CFF » signale que, en 1949, le chemin de fer transportait encore 97,9 % des marchandises transbordées à Bâle ; cette proportion est descendue à 78,6 % en 1952. De 1951 à 1952, le tonnage enlevé par les camions a augmenté de 138,000 à 597,609 tonnes. L'an dernier, 314,000 tonnes d'huiles minérales ont été emmenées par la route (37 % de la quantité importée par Bâle) ; en 1949, ces transports n'atteignaient que 5300 tonnes. La même constatation vaut pour les céréales et les fourrages, dont les camions ont emporté 38 % (157,000 tonnes) en 1952.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source